

DECLASSIFIED AND RELEASED BY  
CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY  
SOURCE METHOD EXEMPTION 3B2B  
NAZI WAR CRIMES DISCLOSURE ACT  
DATE 2008

IP

VIA: Air  
SPECIFY AIR OR SEA POUCH

DISPATCH NO. OBBA-221

CLASSIFICATION

TO : Chief, WE

DATE: 18 March 1953

FROM : Chief

SUBJECT: GENERAL.

○ SPECIFIC: Transmittal of Old Files

The documents listed below, which have been on file at the [ ] [ ] [ ], are being returned herewith to Headquarters for retention or appropriate disposition:

1. "Final Report on the Case of Walter Friedrich SCHELLFENBERG"

2. "Ménages Terroristes - Organisations ayant pour objet le sabotage des navires," dated 15 Nov 1939

OBBA 221/1  
filed in [ ]

~~SAME AS  
XX 11885~~

Distribution:  
WASH - 3 (w/att)  
RRUS - 2  
WR

INDEX

ANIC-PI	
PS	
ABSTRACT	INDEX

8-9-5

65 COPY

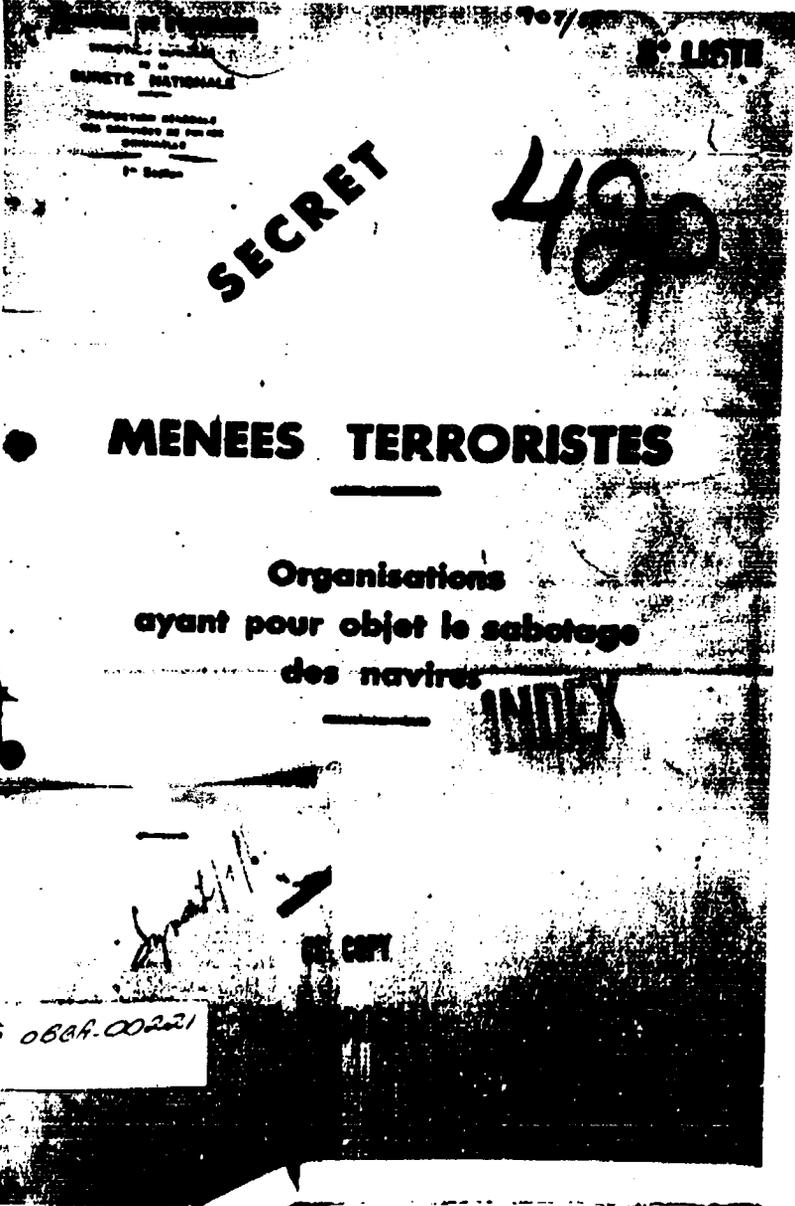
1 att - "Ménages Terroristes"

NOT SUITABLE FOR MICROFILM

OBBA-00221  
18 MAR 53

ENCL 7 NSM

2798



SURETE NATIONALE

LISTE

SECRET

490

**MENEES TERRORISTES**

Organisations  
ayant pour objet le sabotage  
des navires

INDEX

New att 1 to 0864-00221

2799

**SECRET**

**EXPOSÉ**

d'une vaste enquête effectuée  
par la Sûreté Nationale  
(Inspection Générale des Services de Police Criminelle)  
concernant plusieurs organisations  
ayant pour objet le sabotage de navires

15 NOVEMBRE 1939

2800

Paris le 25 Novembre 1939

## ORIGINES

En une semaine on a vu de 1 juillet 1938, le Ministère de l'Intérieur émettre un arrêté, d'urgence, interdisant, sous peine de prison, à tout individu de se rendre en France sans passeport. Puis le 10 août 1938, le Ministère de l'Intérieur a émis un arrêté, interdisant, sous peine de prison, à tout individu de se rendre en France sans passeport. Puis le 10 août 1938, le Ministère de l'Intérieur a émis un arrêté, interdisant, sous peine de prison, à tout individu de se rendre en France sans passeport.

Les décrets, dans la nuit du 10 au 11 août, ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938.

Les décrets, dans la nuit du 10 au 11 août, ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938.

Les décrets, dans la nuit du 10 au 11 août, ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938.

Les décrets, dans la nuit du 10 au 11 août, ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938.

Les décrets, dans la nuit du 10 au 11 août, ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938.

Les décrets, dans la nuit du 10 au 11 août, ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938. Ils ont été émis, et ont été publiés le 12 août 1938.



1002

## Organisations Terroristes

La première des trois organisations à pour chefs les nommés **POTSCH** et **BRESE-MANN**, tous deux ressortissants allemands. Son action criminelle a pour champ les ports des pays neutres.

Dès les premières recherches, il fut établi que les attentats étaient commis, notamment, contre des unités appartenant à la « HAMBURG AMERIKA LINE », et que les engins utilisés étaient déposés à bord des paquebots de cette ligne, à leur escale dans certains ports étrangers de grand trafic, comme ceux d'Anvers et de Rotterdam.

Les deux individus que nous venons de mentionner plus haut sont d'ailleurs connus des services de police français. Ils sont espulés de notre territoire en raison de l'activité déployée par eux, antérieurement à la présente enquête, et figurent sur la liste n° 2 des suspects de menées terroristes.

**POTSCH** (Waldemar) est né le 27 juillet 1895 à BAD SCHMIEDERBERG (Allemagne). Il est de nationalité allemande. Il est expulsé de France par arrêté ministériel du 25 mai 1933, à motif :

En 1933, alors qu'il résidait à Brême (Allemagne), **POTSCH** a dirigé une section de militants de commerce affiliés à la II<sup>e</sup> Internationale Ouvrière. Il fut également membre du Parti Social Démocrate allemand, puis secrétaire du Parti Socialiste Ouvrier allemand.

Son activité syndicaliste et politique l'ayant rendu suspect aux yeux des autorités de son pays, **POTSCH** s'est enfui d'Allemagne vers la fin de l'année 1933, pour se réfugier en Hollande. En 1935, il se fit à Anvers, où il consacra ses efforts à l'organisation d'un service de propagande dirigé contre le gouvernement allemand. Il adhère à différents syndicats ouvriers d'Anvers, et notamment à l'« INTERNATIONAL DES MARINS ET CHARRIERES DU PORT ».

Dès lors, il fut en mesure d'organiser avec intensité sa propagande anti hitlérienne, soit par l'envoi de tracts en Allemagne, soit par des réunions tenues à bord des bateaux de commerce venant de ce pays.

Vers 1935, il devient le leader du groupement qui réunit les émigrés allemands à tendance communiste résidant à Anvers. Pendant la guerre civile en Espagne, l'activité de **POTSCH** va prendre une nouvelle ampleur. Il s'occupe de procurer des armes et de l'organiser aux armées en lutte contre les troupes du Général Franco.

Il va par la suite éprouver de plus en plus les doctrines catégoriques : **POTSCH**, ressortissant allemand, devient le chef de la section du Parti Socialiste Révolutionnaire d'Anvers. Il prêche la révolution mondiale prolétarienne, et cherche provoquer une tension politique en Europe à l'égard des actes de sabotage, qui, dans son esprit, doivent déorganiser le trafic maritime, amener des troubles, et susciter un climat favorable à une agitation de plus grande envergure.

**POTSCH** est expulsé des Pays-Bas de Belgique et de Hollande.

2802

1° à utiliser des crayons à carbonifier, dont le diamètre extérieur d'allongage à l'usage, avec un diamètre d'inscriptions, est compris par son petit bout en cône, entre 5 et 6 mm de longueur et 2 mm de diamètre, dont les deux extrémités doivent présenter le diamètre de deux petits bouts de papier paraboliques qui jouent le rôle d'isolateur.

Le tube, préalablement trempé d'acide sulfurique, est disposé au-dessus d'un petit support contenant un mélange de terre et de charbon de pulvériser qui s'effondre dès que l'acide cesse d'être à traverser le papier.

1° à l'attaque de préférence aux lettres se trouvant au coin supérieur — la surveillance évite en cas de leur absence d'être effectuée au minimum.

Les autres circulaires, en date du 20 avril 1945, concernant elle aussi du Ministère de l'Intérieur, mentionnent également en garde les services indiqués contre certaines méthodes de destruction pratiquées par les terroristes.

Sous peine des sanctions de « trahison » appliquées par les tribunaux, et qu'il serait difficile d'appliquer à l'égard d'un individu sans offrir l'assistance des services de surveillance, les agents utilisés sont soumis à certaines conditions par un récipiendaire militaire, contenant la mention expresse ou implicite qu'il s'agit d'un « agent ». Ce récipiendaire est préalablement muni d'une autorisation de l'Intérieur.

La mise à feu, parfois exclusivement faite à l'écarter, au fait ordinairement « à temps », s'est limitée à son moment parvenu être déposé de plusieurs heures au moins de plusieurs jours de l'initiation du dépôt de l'engin, soit au moyen d'un mouvement d'horlogerie, soit avec un appareil électrique spécial dit « chrono-accélérateur ». Elle peut être également assurée par un dispositif dit « fil à plomb », qui remplace le dit-accélérateur.

Le dispositif peut avoir la forme d'une bombille dite « Thomas », d'une boîte de conserve, etc.

On a remarqué notamment les indications :

1° de casse d'inscriptions, dont le tube, rendu inflammable par traitement chimique, entre en ignition par simple frottement;

2° de détonation rendue inflammable par immersion dans des liquides appropriés, qui leur donnent un aspect grisâtre et poreux;

3° de pose lat. de détonation, de craps de marque « Faber » (voir schéma et commentaire ci-après), liés au rouge, munis, à l'intérieur, d'une ampoule contenant des liquides incendiaires;



L'engin est placé à l'aspect extérieur d'un petit crayon ordinaire de bureau, liés au rouge, etc.

Le dispositif de ce simple crayon, au moment du dépôt de l'engin, est placé à l'écarter, au fait ordinairement « à temps », s'est limitée à son moment parvenu être déposé de plusieurs heures au moins de plusieurs jours de l'initiation du dépôt de l'engin, soit au moyen d'un mouvement d'horlogerie, soit avec un appareil électrique spécial dit « chrono-accélérateur ». Elle peut être également assurée par un dispositif dit « fil à plomb », qui remplace le dit-accélérateur.

2803

- 1° de jets de poudre pour enfant, dont les autres sont remplis d'explosif.
- 2° d'huile de graissage, additionnée de substances explosives, s'enflammant par suite de l'entraînement lorsque les machines se mettent en marche;
- 3° de sangles en plomb, dont le câble est protégé en son milieu par un disque de cuivre usiné à sa droite et rempli d'huile poreuse, et l'autre d'huile -affaiblie. Lorsque le disque de cuivre a été coupé par les arêtes, ces deux câbles entrent en contact et dégageant une chaleur intense qui enflamme les matières placées à proximité;
- 4° de fausses briquettes de charbon, constituées par un explosif

Les attentats qui font l'objet de notre enquête ne sont, en aucune façon, les manifestations de quelques esprits individualistes, agissant isolément et sans direction. Ils résultent des intelligences nombreuses dans les milieux terroristes de la capitale, et représentent des compléments qui rendent les frontières perméables à l'action de leurs auteurs.

Voici alors sur quelle sont l'équipe méthodique de trois grandes organisations, ayant chacune leurs chefs et leur mode d'action, poursuivant des buts bien définis, en liaison avec les éléments extrémistes de tous les pays

- 1° Les trois organisations sont :
- 1° L'association FRIEDRICH-BIESEMANN;
- 2° L'association LAMBERT-SCHAAP;
- 3° L'association LENE-LUNIEFF.

Il se trouvait au moment de la lettre écrite vers la fin du mois d'août dernier, il  
est arrivé par la police allemande pour peut-être de deux jours. Il avait été, en effet,  
trouvé porteur d'un passeport international validé au nom de MORAYE (français),  
arrivé au Luxembourg.

Il s'agit de photographes de POTSCHE et de MORAYE.

Signalement : 1 m 65, cheveux courts gris-blancs, yeux gris, nez  
large, menton d'un bonnet.



A la page suivante : reproduction de pages 1 et 2 du passeport international  
trouvé au POTSCHE.

BIESMANN, son frère, dit LIKHICH, dit FISHER, né le 10 mai  
1924 à DORNBERG, Allemagne. Il est capitaine de réserve dans la police fédérale  
depuis le 1er mai 1955. BIESMANN avait une ancienne épouse, à présent de  
Lettland, divorcée durant la guerre (voir 101).



2805

9082

271

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**PASSEPORT**  
 REISEPASS  
 GROSSHERZOGTUM LUXEMBURG

Nom: *Morath*

Prénoms: *Walther Friedrich*

Profession: *Commerçant*

Etat: *Luxembourg*

Date de naissance: *15.4.92*

Signature: *Morath*

Ministère - Luxembourgische  
 Staatssicherheitsverwaltung

In jedem passierten oder bevorstehenden Grenzübertritt ist ein Visum erforderlich.

SONALEMENT  
 PERSONALISIERUNG

Vorname: *Morath* Nachname: *Morath*

Geburtsdatum: *15.04.1992* Geburtsort: *Luxemb.*

Staatsangehörigkeit: *Guia*

Mit dem passierten - Bundes Extradition:

Signature de police: *Morath*




Voici ses signalements : 1 m. 78 - forte corpulence - cheveux faibles, tombants -  
cheveux blancs - silhouette élancée.

Nous nous occuperons maintenant des individus qui sont en relations directes avec  
PUTSCH, et qui peuvent être considérés comme faisant partie de l'organisation de ter-  
rorisme qu'il dirige.

*Personne à surveiller*

**MATHEU** (Edouard-Florent-Eugénie), (pseud. **DE SCHOEN**) (Emile Edouard), de nationalité  
belge, est né à ICH VAIN, le 25 juillet 1911. Elle demeure à Wilrijk-les-Anvers, à  
rue de Michel-Willem, n° 12.

**APPEL** (Karl-August-Gilbert) est né à HANNOVER (Allemagne), le 25 avril 1900; Alle-  
mand; marié. Il réside à Anvers, quai du Rhin, n° 30. Il est marié à MULLEN (Catho-  
rine-Sophie).



**BAERLE** (Henri) est né, à WANDERBEEK (Allemagne), le 20 février 1911. Il est alle-  
mand, et exerce le métier de menuisier. Il demeure à Anvers, rue des Certons, n° 9.



2807

44  
KARL (Karl) est né à HALL-STRUMBERG (Prusse-Orientale). Il est célibataire et exerce  
l'activité de marchand. Ce réfugié réside actuellement à Agave, par des lettres, n° 8.



EASTREICHEN (Ludwig) est né à WANK (Allemagne). Le 10 mars 1918, EHR est  
arrivé au camp privé - 1.500 N° 1, par Agave, à Agave. EHR est le maître  
de LAURE (Laur), cité ci-dessus.



KERES (Karl) né à GUMMEN (Allemagne), le 13 mai 1914, de nationalité allemande.  
Il demeure à Agave, quai du Rhin, n° 10. Il exerce la activité de marchand.



2008

LUND (Arvid) est né à HÖRBY (Suède), le 28 avril 1918. Il est célibataire et de nationalité suédoise. Il réside actuellement à Anvers, rue Cassino, n° 8. Il est l'ami de la femme à KUNZ/WOLFF (Ludwig), déjà cité.



LURASZEWSKI (Johann) est né à HORN-IM-ODER (Pologne) le 12 avril 1919. Il exerce la profession de marin. Sa résidence actuelle est inconnue.



LURASZEWSKI (Franz) est né à GELSENKIRCHEN (Allemagne), le 8 octobre 1911. Il est célibataire et de nationalité allemande. Il demeure à Anvers, quai de Namur, n° 32.



CS COPY

8-9-51

2809

16  
H **LEBSAER** (Rudolf) est né à TRIARA-LES-DARSTADT (Allemagne), le 20 mars 1902.  
de nationalité allemande. Il est critique et réside, rue Soufflot, n° 20, à Aarvik.



H **MAMURAT** (Georg) est né à DANTZIG (Allemagne), le 19 septembre 1900. Il est col-  
lecteur et œuvre le métier de marin. Il demeure à Aarvik, place Falson, n° 20.



H **MILCIEWSEI** (Theodor Andre) est né à SMIANY (Pologne), le 2 novembre 1909.  
Il est de nationalité polonaise, sans profession. (Zhitoborski, il réside à Aarvik, Sand,  
n° 9



28 10

**PIETREAN** (France) est né à **BRITZ** (Allemagne), le 5 février 1909. Il est célibataire et réside à Anvers, Marché-aux-Beurre, n° 27.



**RUTH** (Peter Karl) est né à **KLEIN STEINHEIM** (Allemagne), le 27 septembre 1907, de nationalité allemande. Il habite rue Saint-Laurent, n° 28, à Anvers.



**STERN** (Hans) est né à **COLOGNE** (Allemagne), le 1 janvier 1908. Il est célibataire et habite à La Haye, rue Grande-Prebende, n° 17.



18  
WELSDOCK (Wladimir) est né à BIRKENHEIM (Allemagne), le 4 août 1908, de nationalité allemande. Il est célibataire et demeure à Lavren, rue des Bédouins, n° 30.



WELSDOCK Wladimir

WESS (Jude), est né à WESTENDAM (Pays-Bas), le 8 juillet 1908. Il est célibataire et demeure à Lavren, rue de la Nation, n° 1. Il épouse la baronne « Florida ».



OMANUCK (Jean) est né à WILMISTOCK (Pologne), le 28 juillet 1904, et demeure à Lavren, rue des Bédouins, n° 7.



19  
STÄUBLER Max Mayer est né à BIELLEVAUX. Peintre, le 5 juillet 1908. Il est marié avec ELIZABETH BERG, et demeure à Anvers, Hôtel Suda, aux Annonciades. Il exerce la fonction de manager de l'air.



SIMON Joseph Nicolas Max est né à DUMETZELLE. Luxembourg, le 10 octobre 1905. Il demeure à Anvers, Villa Canal aux Fosses, n° 21.

SCHMIDT Robert Karl est né à LIEBEN. Allemagne, le 17 janvier 1905. Il demeure à Anvers, quai du Blin, n° 4.



WUNSCHÉ Willem Paul est né à NIEBER EICHENWALD, le 19 décembre 1906. Il demeure à Anvers, quai du Blin, n° 4.



20  
WENDELS (Johann) est né à KAKELN (Allemagne), le 19 octobre 1904. Il demeure à Anvers, rue de la Chapelle-de-l'Église, n° 28.



LEHMANN (Hurt) est né à BARMEN (Allemagne), le 10 août 1904. Il demeure à Anvers, rue des Neurs-Blanches, n° 20.

LEHMANN (Werner) est né à BRUCHUM (Allemagne), le 02 mai 1904. Il demeure à Anvers, Marché-aux-Bœufs, n° 6.

28 14

## Deuxième Organisation Terroriste

Le 18 octobre 1937, des fonctionnaires de la Douane hollandaise, en surveillance à la frontière, près de Nieuw Diep (Province de Liège), aperçurent un nommé FELIJN FELJ (Adrien) (voir la photo ci-dessous), né le 5 avril 1905 à WILHELMINA (Pays-Bas) en train de chercher à regagner clandestinement son pays.

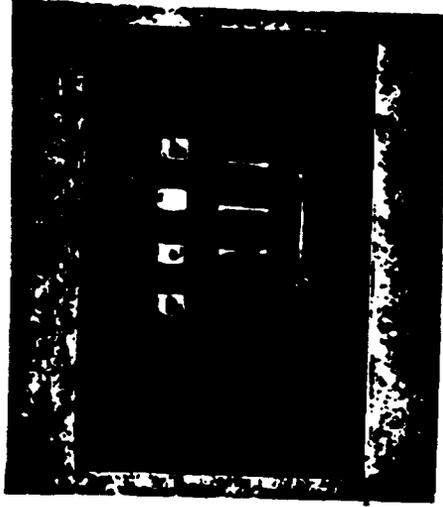


Au moment de son arrestation, FELIJ (Adrien-Johanna) fut trouvé porteur de 4 kilos de dynamite, qu'il tenait dissimulés dans ses sacs, sous sa chemise.  
(Il domine la photographie du sac contenant l'explosif.)



28 15

Un document (publié sur les 2 pages) indique en outre l'arrêt d'une brigade de l'Armée nationale de libération (ALN).



Un centre de son interprétation. L'ALN indique qu'il avait été, dans le courant des mois de novembre 1955, d'un bâtiment, très récemment achevé, au 107/108, rue de la République à Alger. Le bâtiment, le même que celui du 107/108, rue de la République, est un autre bâtiment construit à Alger pendant le règne de l'ancien régime. L'ALN aurait ignoré le nom et la destination de ce bâtiment. L'ALN a été en mesure de fournir les renseignements de l'ALN sur le bâtiment, qui doit être revêtu.

L'ALN indique en outre, dans le rapport sur le bâtiment, que le bâtiment est un bâtiment de l'ALN, et qu'il est un bâtiment de l'ALN. Le bâtiment est un bâtiment de l'ALN, et qu'il est un bâtiment de l'ALN.

Un document (publié sur les 2 pages) indique en outre l'arrêt d'une brigade de l'Armée nationale de libération (ALN).



2816

23  
Le **SECRETARIAT** (Thompson-Suberbielle), chef de production, est le 14 avril 1943 à  
AVIGNON, 7 Avenue, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

4  
Le **COMMISSAIRE** (Gauthier) est le 14 avril 1943 à AVIGNON, 10 Avenue,  
1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne, 1<sup>er</sup> étage, rue de la Couronne.

2817

Le 13 septembre 1945, il a été constaté, par défaut, à la suite de perquisition par le Tribunal militaire international à Nuremberg, que certains documents de la direction de la presse de la radio de la ville de Berlin ont été saisis.

Il s'agit d'articles de presse, en langue allemande, qui ont été publiés dans le journal "Der Angriff" à Berlin, sous le pseudonyme de "Karl" et qui ont été publiés dans le journal "Der Angriff" à Berlin, sous le pseudonyme de "Karl". Ces articles ont été publiés dans le journal "Der Angriff" à Berlin, sous le pseudonyme de "Karl".

Il s'agit d'un rapport sur une réunion qui avait eu lieu le 13 septembre 1945, et qui a été publié dans le journal "Der Angriff" à Berlin, sous le pseudonyme de "Karl".



Voici le nom de l'individu qui, d'après les renseignements recueillis, est considéré comme étant l'auteur principal de l'organisation à laquelle il appartient actuellement.

Ce renseignements allemands s'identifient avec le nom :

**SCHAAP** Josef, né le 13 mai 1905, à (MÜNCHEN), de nationalité allemande.



SCHAAP est considéré comme l'auteur principal de l'organisation à laquelle il appartient actuellement, et qui est considérée comme étant l'auteur principal de l'organisation à laquelle il appartient actuellement.

Il est bien évident que si un individu agit ainsi qu'un membre d'un parti communiste, il est considéré comme un agent du parti communiste, et par conséquent, il est considéré comme un agent du parti communiste, et par conséquent, il est considéré comme un agent du parti communiste.

Les individus mentionnés par le présent rapport sont :

- HANSEN, Albert, né le 12 mai 1901 à FREDERIKSBORG, Danemark.
- CHRISTENSEN (Monsieur) (Monsieur), né le 26 décembre 1901 à COPENHAGUE.
- CHRISTENSEN (Monsieur) (Monsieur), né le 26 janvier 1901 à FREDERIKSBORG.
- NIELSEN (Monsieur) (Monsieur), né le 3 octobre 1901 à FREDERIKSBORG (Danemark).

Le 2 septembre 1945, le Tribunal de Copenhague a prononcé les condamnations suivantes pour attentat contre des navires dans le port de Frederiksborg :

- HANSEN, 3 ans et 6 mois de prison.
- CHRISTENSEN (Monsieur) (Monsieur), 6 ans et 6 mois de prison (il a été libéré le 2 avril 1946).
- CHRISTENSEN (Monsieur) (Monsieur), 5 ans et 6 mois d'emprisonnement (il a été libéré le 2 décembre 1945).
- NIELSEN, 7 ans d'emprisonnement (il a été libéré le 26 décembre 1945).

NIELSEN avait déjà été condamné en 1941 par le Tribunal de Copenhague, Danemark, à 3 ans de prison pour contrebande d'abord, en 1942, par le Tribunal de Nykøbing (Danemark), à une année de prison pour contrebande d'abord.

Après, plutôt que quatre individus mentionnés :

HANSEN, Albert



CHRISTENSEN (Arvid-Peter) (révéler article incriminant)  
Signalement : m. 45 — cheveux noirs — yeux bleus.



CHRISTENSEN (Arvid-Peter) (révéler article incriminant).  
Signalement : m. 45 — cheveux blond foncé — yeux bleus.



NIELSEN (révéler article incriminant).  
Signalement : m. 40 — cheveux gris — yeux bleus.



En cours des conversations qu'il eut avec les policiers, NIELSEN fit à ses interrogateurs un véritable cours sur la façon de manipuler et de plier les organes explosifs, ainsi que sur les précautions à prendre pour éviter d'être découvert par la police. Il mentionna l'atelier qu'il y a à posséder deux adresses : la première pour y recevoir les lettres

2820



... le nord. FRANCE.

- 1. ... en 1938
- 2. ... en 1938
- 3. ... en 1938
- 4. ... en 1938
- 5. ... en 1938
- 6. ... en 1938

Il y a lieu de noter que ce ... est ...

... le 17 septembre 1938, alors qu'il ...

... le 12 janvier 1943 à ...



... le 13 octobre 1938, par le Tribunal Correctionnel de ...

- 1° un an de prison; 2° ...
- 2° deux ans de prison; 3° ...
- 3° un mois de prison; 4° ...

... le 17 février 1943, à ...



graphiques), ...

l'inspecteur l'inspecteur de la police de la ville de Paris, en fait, que le directeur  
d'un certain LAMBERT ou LAMBERT, au 12 rue de la Chapelle à CHARENTON  
leureur, de nationalité française, avec LAMBERT, de nationalité française, AVIGNON (V.), SEVERIN  
Jardin, SEVERIN (V.), de nationalité française, avec un directeur, ainsi qu'il résulte  
du Rapport à lui en fait.

M LAMBERT est le tête de l'organisation, avec, pour adjoint, SCHAAF, de nom-  
breux autres membres les autres du Comité directeur.

1° FIEB (V.) de nationalité française, au 12 rue de la Chapelle à CHARENTON, de nationalité française,  
domicilié à Rotterdam, 25, Boulevard. C'est son organisation qui dirige l'ensemble de



l'organisation de sabotage à laquelle il appartient.

2° FICTELS (V.) de nationalité belge, au 12 rue de la Chapelle à CHARENTON, de nationalité belge, domicilié à  
Anvers.



3° FICTELS (V.) de nationalité belge, au 12 rue de la Chapelle à CHARENTON, de nationalité belge, domicilié à  
Anvers, de nationalité belge, domicilié à Anvers, 25, rue de la Chapelle, à Char-  
fontaine-lez-Anvers.

ARNOLD (Ferdinand), né le 27 juin 1925 à ROTTERDAM, de



nationalité hollandaise, domicilié à Rotterdam.

JANSSEN (Ferdinand), né le 21 mars 1921 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise.



FRIMST (Edouard), né le 27 février 1898 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise, ancien peintre, domicilié à Rotterdam. - (Voir page 34)

CHALLIER (Henri), né le 15 avril 1924 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise.



nationalité hollandaise, domicilié à Rotterdam, 16, Paterstraat.

2024

nr. VAN DEN ROOZAARD (Jeroen), nr. 17 maart 1943, te GRAVENHAGE, de nationaliteit



1101 Hollandsche demontant te Rotterdam

nr. VAN DALEN (Jaques), nr. 19 april 1943, te INHILTEN HT, de nationaliteit



1102 demontant te Dordrecht, Singel, nr. 20

nr. VAN OSCH (Joh. Guitlaume), nr. 19 april 1943, te AMSTERDAM, demontant te Dordrecht, Broedersdijk 35. Your photo page 25

nr. MOUTERS (Jens Wilfried), nr. 19 april 1943, te BAMSLE, de nationaliteit



1103 demontant te Eindhoven, de Goudschans, nr. 19

2825

- 11° VAN SCHAIK (Jean Lionel), né le 15 juin 1904 à ROTTERDAM, y demeurant Nieuwlandstraat
- 12° VAN VREESWIJK (Giselaume), né le 19 mai 1904 à ROTTERDAM, marin, de nationalité hollandaise demeurant à Rotterdam, Vrijvishofstraat, n° 117 A
- 13° SOBER (Ludwig Adolf), né le 28 mai 1904 à DIRM VERSAMMLUNG (Altraberg), alias SOBER
- 14° HELMEN (Martin Hermann), né le 26 janvier 1901 à BERDLA (Norvège), de nationalité norvégienne, alias NELSEN, ayant résidé à Oslo. Son adresse actuelle est inconnue
- 15° PETERSEN (Rolf), alias FRANS, de nationalité norvégienne, sans autre précision
- 16° SAERENS (Angèle Delphine), née le 25 novembre 1905 à ANVERS, de nationalité belge, demeurant à Boulevard des Savens, 77 - rue de la Couronne, ex-maîtresse de HOTELS (Hérophile)

Les membres de cette organisation appartiennent tous au parti communiste. Mais c'est en particulier plus particulièrement la personnalité et les activités de son chef, Ernest LAMBERT, que les buts de l'organisation appartiennent sans leur pour le plus exact.

Des renseignements recueillis sur lui, de source paraissent sûrs. Il s'agit que LAMBERT serait un agent d'infiltration aux ordres du Komintern.

Vers la fin du mois de juin 1943, une réunion qui groupait des espions et des agitateurs, et à laquelle LAMBERT aurait assisté, se serait tenue à Mowma. Les directives qui y auraient été communiquées aux agents qui participeraient à cette assemblée :

- 1° Au cas où un accord s'interviendrait entre la Russie et les puissances démocratiques;
- 2° Reprise de relations cordiales entre les agents de Mowma et ceux de l'Allemagne;
- 3° En conséquence tous les agents chargés de missions spéciales par le Komintern devraient, dès qu'ils auraient rejoint leur poste, se mettre à la disposition des chefs de l'espionnage allemand, dont les bureaux se trouvent situés dans les Ambassades, Consulate et Légations d'Allemagne;
- 4° Enfin, et en ce qui concerne l'action terroriste, tous les efforts devraient être reportés contre la France et l'Angleterre, désignées sous l'appellation de « Démocraties Capitalistes ».

La mission de LAMBERT et du personnel qu'il représenterait serait de commettre des actes criminels contre les flottes de commerce française et anglaise, ainsi que contre les navires marchands appartenant à des puissances neutres soupçonnées de sympathie pour la cause des Alliés.

LAMBERT serait chargé en outre, et grâce aux complaisances qu'il a pu se ménager dans les milieux maritimes de tous les pays, d'assurer le passage, vers différentes destinations, des agents à la solde de l'Allemagne.

Tous notamment, selon les mêmes informations, que les membres de l'organisation LAMBERT empruntent habituellement, pour leurs déplacements, les bateaux norvégiens, finlandais ou littons.

Il apparaît donc comme très intéressant de connaître et de contrôler avec le plus grand soin, les équipages et passagers de ces navires, à l'exception des - pour qu'ils puissent effectuer dans nos ports, métropolitains ou d'outre-mer.

D'autre part, LAMBERT aurait dû se faire remarquer en Amérique du Nord des agents dont la mission serait de désorganiser par des actes de sabotage à bord des navires l'importante livraison de marchandises par les États-Unis à la France et à l'Angleterre.

OS COPY

8-4-5

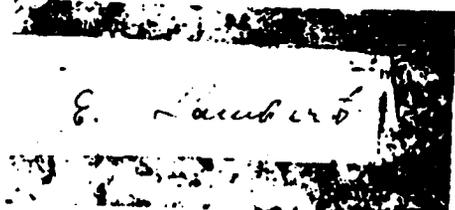
2026

**LAMBERT (Ernest)**

Signalement : m. 65 - tête ovale, nez large - yeux châtains foncés - cheveux blonds - relative partielle



Nez particulier - Nez vu du côté droit du visage - hauteur de la pommette.  
Spécimen de signature



Empreintes

Recherché	Recherché	Recherché	Recherché	Recherché

2827

Le 15 octobre 1943, LAMBERT a été arrêté par la Police Judiciaire belge, pour introduction à l'étranger de faux passeports. Le 16 octobre, il était placé sous mandat de dépôt et arrêté.

Au moment de son arrestation, LAMBERT a été trouvé porteur d'une somme d'écus belges mille francs belges. Il n'a pas voulu indiquer son domicile. Il a d'ailleurs refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Il était en possession d'un certificat d'identité qui lui avait été délivré, en 1939, à Vindobona, par les autorités consulaires allemandes. Sur cette pièce figure l'avis civil suivant :

LAMBERT (Ernst Alexander), né le 13 mars 1907 à BUDA (Hongrie). Et de David et de TILLY Wina, citoyenneté de nationalité allemande, occupant la profession de marin.

LAMBERT avait séjourné au Danemark, en Hollande et en France (sans préavis de séjour) ni de Hongrie.

Il a prétendu être arrivé récemment à Anvers, à bord d'un navire dont il s'est refusé à faire connaître le nom. Il avait également en sa possession un billet de retour valide au nom de LAMBERTS (Ernst), né en 1907 à WILKMAN (Lituanie). Ce document lui aurait été délivré le 19 avril 1943, par les services du Consulat Britannique d'Anvers, sous le n° 1087703.

Le dernier voyage figurant sur ce billet de retour, a été effectué par LAMBERT sur le cargo « Widdelbos Castle » (R.N. 108.019) de Liverpool — B.T. (App). LAMBERT a retourné sur ce navire britannique, le 13 avril 1943, pour un voyage à destination de l'Inde du Nord. Il a été débarqué au Havre, le 13 ou 15 juin de la même année.

LAMBERT était également porteur d'un passeport qui lui aurait été délivré à Londres, le 19 juillet 1943, par le « Russian Refugee Relief and Traveling Permit » (« Comité de Secours aux Réfugiés Russes et Permis de Circulation », C.R.P.R.) de Londres. Ce document est signé P.P. Ernest GAWES Alex GAWES. Il porte les indications suivantes, rédigées en français et en russe :

- Passeport pour l'étranger n° 41 23 — double exemplaire. Le porteur du présent. Monsieur Ernst LAMBERT réside à l'étranger.

- Ce passeport est délivré pour voyages librement à l'étranger pendant 5 ans.

- Ce passeport a été délivré pour remplacer un passeport, en date du 19 mai 1943, perdu par le porteur.

- Né le 13 mars 1907 à BUDA (Hongrie). Né le 13 mars 1907 à BUDA (Hongrie). Né le 13 mars 1907 à BUDA (Hongrie). Né le 13 mars 1907 à BUDA (Hongrie).

Les deux conventions dont nous venons d'examiner les conditions d'existence, ont été conclues à la suite d'accords de Londres. Les mêmes — en ce qui concerne la ligne opposée de la politique étrangère — ont de poursuivre les buts visés de l'entente internationale dans le monde.

Malgré les conseils divers qu'ils auront reçus, ils avaient malheureusement un avis de l'Allemagne, et leur aide avait acquis des agents de police.

### Troisième Association Terroriste

L'ensemble, se rapportant à ces deux premières organisations, un troisième groupe serait apparu, plus récent que les deux autres et dont les possibilités sont encore tout à fait définies. Par leur formation un attentat est prévu pour les septennaires ou même plus que les précédents, à raison d'être, en tout cas, en la même. Et, si un attentat d'actions n'a pu être défini aux précédents, il y a tout lieu de croire que, travaillant dans le même esprit, envisageant les mêmes buts et se servant des mêmes moyens, une action se conjuguera avec celle des groupes FRIEDRICHSMANN et LAMBERT-SCHAP.

Autre constatation que plusieurs individus, signalés comme appartenant à cette association, tels que DEER, FRIEDMANN, JUNG et LEHMANN, Wurtemberg, ainsi que MARIAT et FRIEDMAN, signalés déjà comme membres de LAMBERT.

En plus que les deux autres, cette dernière organisation n'est composée de francs-tireurs, dépourvus de toute discipline. La liste comprend une liste de noms individuels, de nationalité étrangère, dans l'attente d'être parvenus par les autres, tels que ceux mentionnés par les deux associations dont il vient d'être parlé.

- LEHNER (Hans Waldemar), né le 28 avril 1903 à JAWA (Pologne), actuellement citoyen autrichien, connu sous le pseudonyme RITZEL.
- LUNEF, Paul, né le 14 janvier 1902 à KHANMOUAR, gouvernement de Kombo, citoyen autrichien.
- LAIBER (Guillaume), né le 22 avril 1893 à BIEHUSEN, citoyen du Reich.
- BAUN (Hans), né le 18 septembre 1900, à ISMANNING, Munich.
- UTCHER (Joseph), né le 5 avril 1894 à GRADTS, citoyen du Reich.
- OLLEBERG (Erik), né le 15 août 1897 à BERGSHOLEN, en Suède.
- LAHMANN (Hermann), né le 13 décembre 1901 à WÄLDFELM, citoyen du Reich.
- WITZ (Hans), né le 27 mai 1903 à MANNHEIM, citoyen allemand.
- WERNER (Hans), né le 17 février 1901 à NIEDER, près de Hettig, citoyen allemand.
- WIER (Victor), né le 22 août 1901 à HAMBURG, citoyen du Reich.
- WYCHA (Joseph), né le 13 novembre 1901 à VIENNE, ancien sujet autrichien, actuellement citoyen autrichien.
- WERNER (Nedass), né le 26 février 1902 à DRESEN, citoyen allemand.
- FUDER (Hans), né le 17 février 1902 à DRAMBOHLSBERG, citoyen du Reich.

- 14. WELSCH (Rodolphe), né le 3 septembre 1902 à STUTTGART, citoyen allemand.
- 15. SCHUBERT (François), né le 20 mars 1893 à KOTTLEDORF, ex Tubingen-Weigeln.
- 16. BORNIS (Christian), né le 26 septembre 1893 à STOLBERG, citoyen du Reich.
- 17. FUSTZICH (Emile), né le 9 mars 1893 à NEURODE, citoyen allemand.
- 18. WETZER (Friedrich), né le 10 janvier 1903 à NOMBENALEA, citoyen du Reich.
- 19. MAYER (Auguste), né le 9 juin 1893 à MUNICH, citoyen du Reich.
- 20. ROHR (Albert), né le 5 novembre 1903 à HALLÉ-SUR-LA-SAINE, citoyen du Reich.
- 21. GLATZER (Walter), né le 1<sup>er</sup> janvier 1904 à MURAU, citoyen allemand.
- 22. BÄRNE (Guillaume), né le 16 mai 1904 à GAIENRO (Gosau), citoyen allemand.
- 23. FISCHER (Willy), né le 1<sup>er</sup> novembre 1904 à BERLIN, citoyen du Reich.
- 24. SWITALA (Stanislas), né le 6 octobre 1895 à EUSMIN, citoyen du Reich.
- 25. ROTH (Léon), né le 29 janvier 1911 à MASZOW (Pologne), citoyen polonais.
- 26. BAUMEISTER (Alfred), né le 16 novembre 1907 à FLAVEN (Allemagne).
- 27. BLUME (François), né le 26 septembre 1908 à HAMBOURG, Allemand.
- 28. LENE (Rodolphe), né le 27 avril 1908 à WEIL, Allemand.
- 29. MEYENS (Rodolphe) (sans autre précision d'état-civil et de nationalité).
- 30. STHEL (Alfred), né le 4 décembre 1907 à BERLIN, nationalité allemande.
- 31. THOMAS (Willy), né le 27 octobre 1902 à VOLPENSDORF, Allemand.
- 32. RECRELT (Henri), né le 1<sup>er</sup> octobre 1901 à AMBERG, Allemand.
- 33. SCHILLING (Hermann), né le 26 octobre 1901 à BERLIN, Allemand.
- 34. WALLENDORF (Philippe), né le 4 décembre 1899 à WEINHEIM.
- 35. DENZ (Albert), né le 16 décembre 1903 à HALEN, Allemand.
- 36. SCHERHUBER (Alain), né le 14 juin 1902 à FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, Allemand.
- 37. ADOLPH (Alfred), né le 30 juillet 1898 à SONNENFELD, sans nationalité.
- 38. FEUCHTSCHWANGER (François), né le 6 juin 1908 à MUNICH, Allemand.
- 39. RISS (Erwin), né le 10 octobre 1907 à MANNHEIM, Allemand.
- 40. MAROLLES (Rodolphe), né le 25 février 1886 à PANGHAU, apatride.
- 41. KAISER (Willy), né le 1<sup>er</sup> novembre 1897 à OBERWIESENSTEIN, Allemand.
- 42. DE GRAP (Jimmy), né le 21 mai 1891 à NORDENHAM, Allemand.
- 43. SCHMIDT (Georges), né le 16 décembre 1899 à INCHFELDEN, Allemand.

2830

- 46. **LEBERS** (Jean), né le 18 septembre 1907, à BOCHLITZ, Allemand.
- 45. **SCHLUFF** (Fédéric), né le 11 janvier 1898 à KRAUBENBERG, Allemand.
- 44. **FOMFERRA** (Henri), né le 19 novembre 1898 à ESSEN-SCHONBERG, Allemand.  
Signalément : taille 1 m. 77, maigre, émacié — de structure faible — cheveux blancs — frappe par son attitude de tension — maigre — visage ovale.
- 43. **HANER** (Fédéric), né le 10 octobre 1900 à KLENAU, Allemand.
- 42. **MARKEZ** (Guillaume), né le 21 octobre 1899 à ANFIELD, Allemand.
- 41. **KOWALSKI** (Werner), né le 28 février 1901 à LUTHERSNEIDT, Allemand.  
Signalément : taille 1 m. 70 à 1 m. 75 — marche légèrement penché en avant — sans couronne — jambes arquées.
- 40. **LEBENS** (Walter), né le 5 juillet 1900 à BRENE, Allemand.
- 39. **YERANTH** (Hollmann), né le 5 août 1900 à GUSSELDORF, Allemand.  
Signalément : taille 1 m. 80 — visage de moyenne dimension et pâle — cheveux blond clair — face glabre — partie des lunettes.
- 38. **NIEBERGALL** (Othon), né le 8 janvier 1904 à KUSEL, sans nationalité.
- 37. **BEM** (Alfred) né le 11 février 1900 à LINDZ (Pologne), citoyen polonais, porte les pseudonymes de : Adolphe BIFFERT, Georges PEANOWSKI, Adolphe SCHELLEY, Adolphe FREDY OBERLE. Son identité n'a pu être établie avec exactitude. Sa naissance est une Danzig, HILDEGARDIS VOLKENTREN, femme TINGSTRUP, née à Hambourg, le 18 octobre 1907.
- 36. **BOCHOLDT** (Richard), né le 14 février 1907 à BAMBURG, Allemand. Séjourne à Aarhus (Danemark).
- 35. **FINDEN** (Edo), né le 14 juin 1881 à AMSTERDAM, Hollandais, habite Amsterdam, 81, Vondelstraat.  
Signalément : cheveux rubrés gris, coiffé en arrière — visage glabre — front haut — yeux bleu-gris — marche droit et paisiblement.
- 34. **CARLSON** (Auguste), né le 13 septembre 1904 à STOCKHOLM, Suédois, habite Stockholm, 44 B, Neuharavström.
- 33. **DAWDOWSKI** (Charles), né le 9 octobre 1913 à AETTWA, Allemand. Se rendit suspect par ses visites aux divers navires dans différents ports.
- 32. **MARURAT** (Georges), né le 19 mars 1910 à DANING, citoyen de la ville libre. Séjourne à Rotterdam et s'occupe surtout du transport des explosifs.
- 31. **MEINICH** (Jean), né le 8 décembre 1898 à GROLE, opérateur. Séjourne à Bruxelles.
- 30. **PILE** (Richard), né le 31 août 1904 à BUTTLERS, Allemand. Séjourne à Anvers : est en liaison avec un diamantaire, l'industriel IIPSWITZ, demeurant à Anvers, rue de Bel pique.  
Signalément : taille 1 m. 75 — épaules larges — ne est abîmé. Ce dernier avait l'habitude de se coiffer.
- 29. **STAAE** (Othon), né le 18 juin 1904 à BRENTORDE, Allemand. Séjourne à Rotterdam et à Anvers.
- 28. **VOLLWEHER** (Léon), né le 19 octobre 1898 à HANNEVERSCH-BRODEN, Allemand. Nombreux bureaux d'activités en Suède et en Danemark. Est fortement suspecté de appartenir à un certain groupe de terroristes dans les pays scandinaves.

- 41. SAAG (Danish), né le 5 novembre 1909 à BANGSBOE NE, Néjmarck ou Danemark.
- 42. SCHMIDT (Danish), né le 7 octobre 1908 à ABERNIN.
- 43. SHREVE (British), né le 17 octobre 1901 à HANDED HILL, Allemagne, Néjmarck à l'ère Hong.
- 44. SYCHANOW (Polish), né le 10 novembre 1909 à LONINGRAD.
- 45. TERNER (British), né le 8 avril 1904 à WILKIN, Allemagne, Néjmarck à l'ère Hong.
- 46. DALBEEN (British), né le 10 août 1904, prisonnier Suède, Habite Stockholm, 103, Elmorgatan.
- 47. DAEMS (Belgian), né le 10 novembre 1904 à BRUXELLES, Ed. journaliste au journal de la marine d'Anvers.
- 48. DANSE (Belgian), Néjmarck, Habite Bruxelles.
- 49. EGGER (Austrian), né le 15 novembre 1904 à VIENNE, Allemagne, Néjmarck à l'ère Hong.
- 50. FOSTER (British), né le 10 août 1904 à BIRMINGHAM (Newspaper).
- 51. GYLLTOBSEN (Danish), né le 10 novembre 1904 à COPENHAGUE, Habite Oslo.
- 52. HEGNER (Danish), né le 6 décembre 1904 à COPENHAGUE, Danemark, Néjmarck ou Danemark.
- 53. Van der HEIJEN (Dutch), né le 25 août 1904, Habite Anvers, rue Broekhuysenvoerdt.
- 54. JENSEN ou JENSEN (Danish), né le 10 novembre 1904 à COPENHAGUE.
- 55. KLUPPEN (British), né le 10 août 1904 à BIRMINGHAM.
- 56. KRAUSE (Danish), né le 15 juin 1904 à THALE, Allemagne.
- 57. LEHMANN (Austrian), né le 10 août 1904 à VIENNE, Allemagne.
- 58. LEHMANN (British), né le 10 août 1904 à BIRMINGHAM, Allemagne, Néjmarck ou Danemark.
- 59. MATZAY (British), né le 10 août 1904.
- 60. PEDERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 61. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 62. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 63. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 64. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 65. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 66. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 67. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 68. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 69. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.
- 70. PETERSEN (Danish), né le 10 août 1904 à COPENHAGUE, Danemark.

2832

Handwritten bracket on the left side of the list, spanning from the first to the last entry.

- 10. BUTTER (Germ), né le 29 décembre 1877 à ECK (Hollande), Hollandais
- 11. SEYDACH (Waltz), né le 27 octobre 1891 à M. J. H. H. H., Allemand.
- 12. SONNENFELD (J.), Habite Den Haag, 5, Greddenstraat
- 13. TROCH (Jubel), né le 25 janvier 1894 à TERNICH, Allemand. S'aggravant actuel  
brevet dans les pays étrangers.
- 14. VERHEIJT Les précédents municipal
- 15. WALLIN (Jubel) né le 15 février 1894, Habite Stockholm
- 16. WANNKE (F. J. J.), né le 5 août 1891 à DAMM (Pr.), Allemand Habite Van  
den Berg, près de Copenhagen, Danemark.
- 17. WEGSCHEIDER et WEGSCHEIDER (Albert), né le 25 mai 1891 à M. J. H. H. H.  
Habite Strasbourg
- 18. WOLTER Les précédents municipal au District, S'aggravant en Suède.
- 19. WERREN (Suisse), né le 12 mai 1891 à M. J. H. H. H. S'aggravant en Suède.
- 20. LOSAUS (Jubel), né le 12 juillet 1891 à WIESBADEN S'aggravant en Suède.
- 21. MULLER (Gottmann), né le 22 décembre 1891 à FRANZ (Pr.), Allemand.
- 22. BREWET (Germ), né le 5 décembre 1891 à BARMEN, Allemand



## Conclusion

La division, prise par les Espagnols le 3 novembre 1936, de l'air français sur le territoire français, a permis, en principe, de protéger au regard de l'ennemi ennemi les communications entre l'Espagne, le Maroc, les pays voisins, les colonies, les territoires sous protectorat dans le nord de l'Afrique, en liaison les aires de CONSTITUTION pour la propagation dans le pays, central river de l'atmosphère pour développer les services de radiodiffusion, d'aviation et de navigation, de ports de l'Atlantique du Nord à l'Espagne des pays alliés.

En conclusion, il importe de rendre plus rigoureux les services de radiodiffusion à bord de nos avions militaires, de contrôler et d'organiser les communications par les pays voisins, comme le Maroc, le Portugal et le Liban, qui les servent. — Les avions de — doivent être bien équipés, comme il est dit dans l'annexe 1. — Les avions de notre territoire ont intérêt à être équipés dans une certaine mesure pour l'aviation.

Sur que le règlement de cette affaire soit possible, nous devons être très attentifs au détail de la presse française, de 8 novembre 1936, pour nous le faire :

### « Quand les Noirs souviens »

- Un avion d'essai de 11 ans, le « Conde », sera à la suite d'un accident.
- A l'Espagne, les avions, dont le nombre est en augmentation, sont les seuls qui restent en service.
- Les avions, les avions d'essai en altitude, sont les seuls qui restent en service.
- Quel que soit le nombre de avions, pour qu'il ne puisse pas la suite des avions, il faut avoir les avions, même en cas.
- La réponse ne fait de doute pour personne.

2834

---

## APPENDICE

---

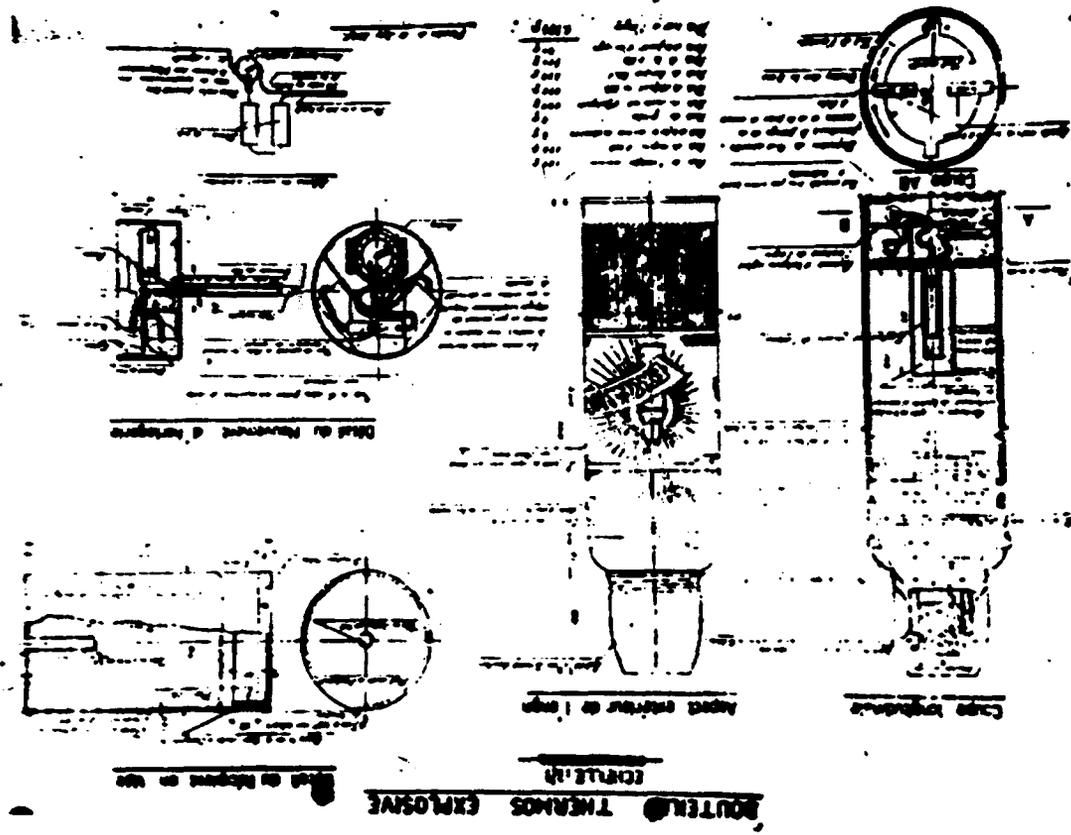
Nous présentons ici quelques-uns des engins explosifs découverts dans le courant des dernières années. On remarquera qu'ils sont toujours ingénuement dissimulés sous divers aspects, et qu'ils affectent la forme d'objets dont la présence est toujours plébéienne dans les endroits où ils doivent être utilisés.

---

2835

---

2836

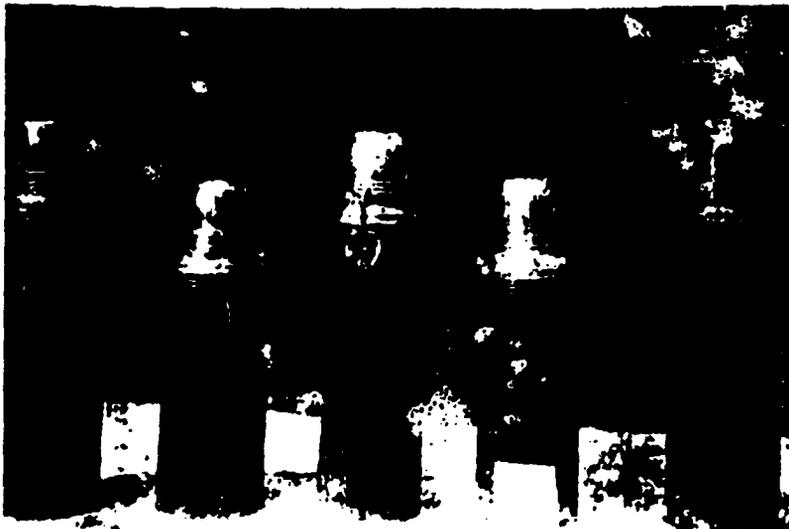


BOULET THÉNOS EXPLOSIVE  
CORTEIN



Les figures en terre cuite ont été découvertes dans la tombe La 101 à Pépignan  
Parcours Oriental. Les engins présents sous forme de fusées de vol, peuvent  
être chargés de 2 kg 500 de poudre ou trinitrotoluène  
(Voir compléments page à la page suivante)

2837

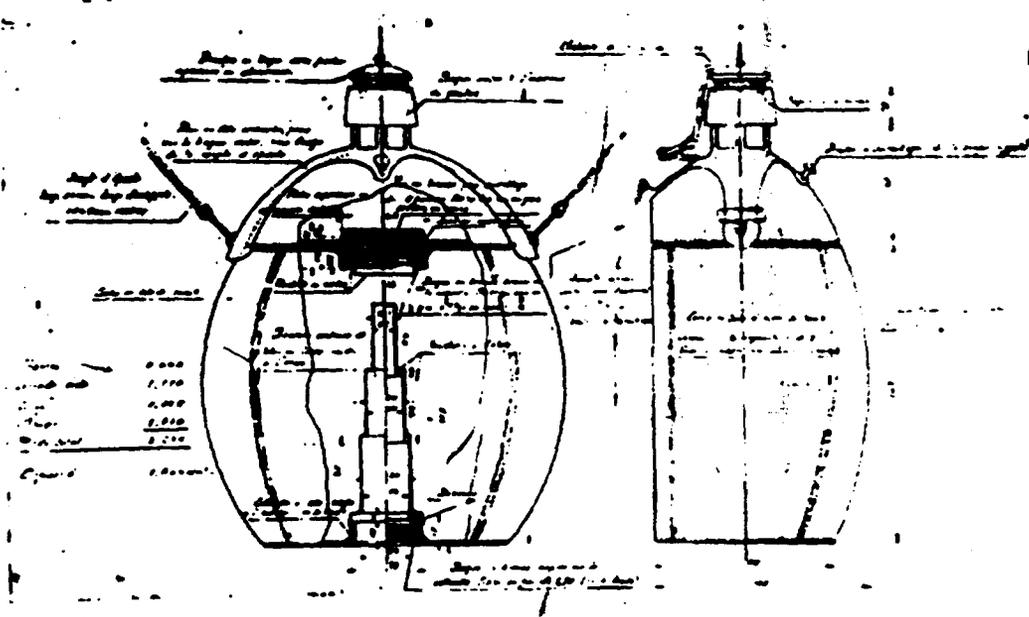


Le 23 mai 1956, on découvrit à la gare du P. L. M., à Paris, dans une valise mise au rebut, cinq engins explosifs non amorcés, comparés par des bouteilles « THÉNAC » de grandeurs différentes.  
La valise avait été enregistrée à Tremblay le 30 décembre 1952.  
L'expéditeur ne peut être identifié  
(voir schéma à la page suivante.)

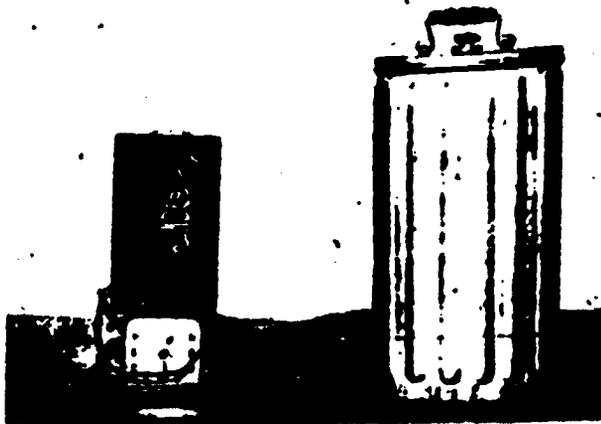
2838

ELEVATION

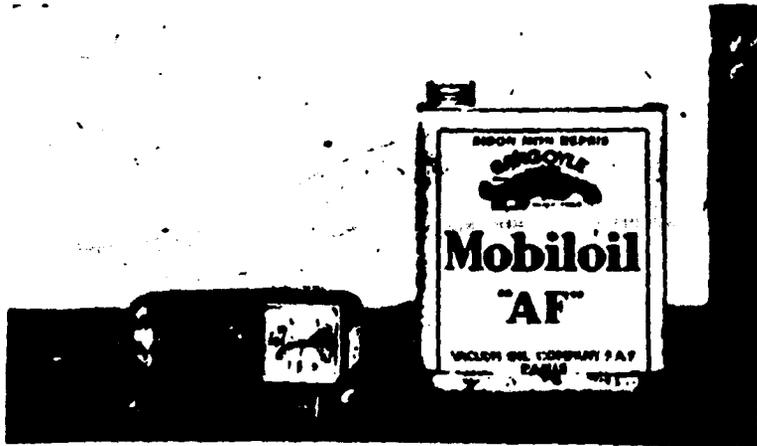
Vue de PROFIL



2839



Cette chauffeuse en laiton, à double fond — avec dispositif d'herméticité et pile électrique — constitue une bombe à retardement d'aspect indéfini. Elle a été découverte, le 13 novembre 1932, au cours d'une perquisition faite par la Sûreté Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Ribera, à Paris.



Bombe d'huile "Mobiloil" à double fond, munie d'un dispositif d'herméticité et pile électrique, constituant une bombe à retardement d'aspect indéfini. Cet engin a été découvert, le 13 novembre 1932, au cours d'une perquisition faite par la Sûreté Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Ribera, à Paris.

CS COPE

18 MAR 53  
84-5

2840